

Registre public d'accessibilité

Alignements de Carnac

Mai 2026



© Pierre Converset, CMN

Information sur l'accessibilité

Alignements de Carnac

1) Le monument et tous les services proposés sont accessibles à tous :



oui

non

2) Ce monument est labellisé « Tourisme & handicap » :



oui

non

démarche en cours

Le monument est labellisé - ou la démarche est en cours - pour les handicaps suivants :



Handicap mental



Handicap visuel



Handicap auditif



Handicap moteur ou mobilité réduite

3) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap :

Le personnel est sensibilisé :

oui

non

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

Le personnel est formé :

oui

non

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

Si oui, le personnel est formé pour les handicaps suivants :



Handicap mental



Handicap visuel



Handicap auditif



Handicap moteur ou mobilité réduite

Le personnel sera formé



Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services oui non

4) Le bâtiment d'accueil possède des équipements adaptés :

oui non



Liste des équipements :

(ascenseurs ; plateformes élévatrices, plans inclinés amovibles, boucles inductives, etc.)

- ascenseur
- boucles magnétiques aux comptoirs d'accueil/billetterie/boutiques et salle vidéo
- fauteuil roulant + cannes-sièges + rollator
- toilettes PMR

Le matériel est entretenu et réparé : oui non

Le personnel connaît le matériel : oui non

5) Contact :



(Nom du responsable accessibilité du monument : administrateur / référent handicap)

Olivier Agogué (administrateur) / Virginie Lepage (référente handicap)

6) Consultation du registre public d'accessibilité :



x à l'accueil



x sur le site internet

7) Certains services ou parties du monument ne sont pas encore accessibles

1. *Les Alignements de Carnac*

ne sont pas accessibles aux visiteurs en situation de handicaps suivants :



Handicap mental



Handicap visuel



Handicap auditif



x Handicap moteur ou mobilité réduite

Les Alignements ne sont pas accessibles en fauteuil roulant. Le sol archéologique est protégé par une végétation laissée à l'état naturel. Aucun chemin de circulation n'est aménagé.



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui

x non

Il est recommandé aux personnes déficientes visuelles et intellectuelles d'être accompagnées pour visiter les Alignements de Carnac.

Les agents d'Etat et les contractuels du Centre des monuments nationaux ne sont pas habilités à pousser une personne en fauteuil roulant au risque d'engager la responsabilité de l'établissement.

II – DÉTAIL DE L'ACCESSIBILITÉ DE LA MAISON DES MEGALITHES - ALIGNEMENTS DE CARNAC

I- Stationnement des véhicules

⇒ Il existe un parking pour les visiteurs : Oui Non
Parking communal/CMN de la Maison des mégalithes (bâtiment d'accueil)
Nombre de places : environ 80

⇒ Des places sont réservées aux personnes handicapées : Oui Non
• combien et à quel endroit ? 2 à environ 50 m du bâtiment d'accueil
• elles sont situées de plain-pied par rapport à l'entrée du site : Oui
 Non

Circulation jusqu'à la sortie du parking :

⇒ Distance approximative entre les places réservées et l'entrée accessible du site : environ 50 m

⇒ Il existe des places réservées transports en commun près du site :
 Oui Non

Si oui : 3

Lieu : parking communal/CMN de la Maison des mégalithes

⇒ Il est possible de stationner à proximité immédiate de l'entrée du site pour déposer des personnes à mobilité : Oui Non

Le temps de la dépose :

Le temps de la présence sur le site :

2 – Abords et accès aux bâtiments

⇒ Il existe des obstacles sur le cheminement entre le parking et l'entrée du bâtiment d'accueil :

Oui Non

Description :

Passages de largeur < 90 cm

Sol glissant

Forte pente (>8%)

Sol meubles, graviers

Pavés, dalles disjointes

Marches :

1 à 3 marches (>2cm)

Plus de 3 marches (>2cm)

Hauteur des marches supérieure à 16cm

Couloirs mal éclairés

Grilles, trous, fentes

Obstacles à hauteur de tête

Autres :

⇒ Le cheminement jusqu'à l'entrée est signalisé : Oui Non

Description :

⇒ Des aménagements spécifiques existent (plans inclinés, bandes podotactiles, abaissements de trottoirs, bandes de roulement, ...) : Oui Non

Description :

⇒ **Signalétique :**

La signalétique est adaptée aux handicaps suivants :

Handicap mental

Handicap visuel

Handicap auditif

Handicap moteur ou mobilité réduite

3 – Espaces attenants au site

⇒ bâtiment d'accueil

entièrement accessible sans aide oui non x

Précisions : Les portes d'entrée sont lourdes à ouvrir. Besoin d'une aide pour la personne à mobilité réduite et la personne déficiente visuelle.

partiellement accessible avec aide oui x non

inaccessible en fauteuil oui non x

⇒ alignements

entièrement accessibles sans aide oui non x

partiellement accessibles avec aide oui x non

inaccessibles en fauteuil oui x non

• Les Alignements ne sont pas accessibles en fauteuil roulant. Le sol archéologique est protégé par une végétation laissée à l'état naturel. Aucun chemin de circulation n'est aménagé.

• Les personnes ayant des difficultés à la marche et les personnes déficientes visuelles doivent être accompagnées pour effectuer une visite guidée. Aucun aménagement de chemin de circulation.

• Visite en autonomie sur un parcours en boucle (2 km A/R)

Sentier aménagé et sécurisé à l'extérieur des Alignements du Ménec, accessible aux personnes à mobilité réduite, déficientes intellectuelles et déficientes visuelles.

⇒ Possibilité d'un parcours en boucle de 500 mètres autour de la partie ouest des Alignements du Ménec.

⇒ possibilité de repos pour les personnes à grande fatigabilité :

Il existe des sièges de repos ou des bancs dans les espaces attenants au bâtiment d'accueil :

oui x non

Ils sont :

• nombreux

• suffisants x

• rares

4 – Aide à la circulation et équipements d’accessibilité

⇒ **bandes et cheminements podotactiles** oui non

⇒ **prêts de fauteuils** oui non
si oui, nombre : 2

⇒ **prêts de rollators « flâneuse »** oui non
si oui, nombre : 1

⇒ **prêts de cannes-sièges** oui non
si oui, nombre : 28

⇒ **ascenseurs**

Il existe un ou plusieurs ascenseurs aux normes à la disposition des visiteurs dans l'établissement : oui non

si oui, nombre : 1

⇒ **assises**

2 bancs situés dans l'espace « Carnac pour tous » dédié aux publics en situation de handicap.

Bancs dans la salle vidéo.

5 – Accueil du public

⇒ Il existe :

un service d'action culturelle oui non

un service actions éducatives oui non

Activités prenant en compte des publics spécifiques (différents handicaps, personnes âgées, personnes hospitalisées, personnes à grande fatigabilité, etc.) :

Des activités ou dispositifs adaptés aux personnes handicapées :

⇒ Des démarches de communication sur ces actions auprès de ces publics :

- sur le site (panneaux d'information, plaquettes, etc.) x
- auprès des associations x
- auprès des institutions d'accueil x
- auprès des tours opérateurs spécialisés x
- auprès de la presse spécialisée x
- auprès des offices de tourisme x
- autres

Précisions :

6 – Aides pour l'accès à l'offre culturelle

1) Documents spécifiques

⇒ Il existe des documents (d'information, de visite, en consultation, téléchargement, etc.) adaptés pour les personnes handicapées :

oui x non

Types de documents :

- Des carnets de visite en gros caractères
- Des carnets en braille
- Des carnets de visite en français facile à lire et à comprendre (FALC)
- Un dépliant d'accessibilité du site pour les personnes à mobilité réduite
- Un dépliant d'accessibilité présentant les dispositions particulières pour les personnes handicapées

Ces documents sont (carnet de visite FALC, carnet de visite en gros caractères et dépliant d'accessibilité du monument) :

- Facilement disponibles en ligne
- Disponibles sur place et sur demande

2) Dispositifs adaptés

Pour les personnes déficientes visuelles :

- Carnet de visite braille/gros caractères + dessins en relief
- Audioguide en audiodescription
- Application de visite
- Borne numérique – introduction à la visite avec contenus sonores
- Cartels numériques adaptés (contraste/corps de caractères)
- Cartels en braille
- Fac-similés tactiles de gravures originales
- Maquettes tactiles manipulables
- Plans d'orientation en relief avec points sonores et textes/légendes en braille
- Autres

Précisions :

Pour les personnes déficientes auditives :

- Film d'introduction à la visite en LSF, en LSF/STFR
- Visioguide en LSF et français
- Application de visite en LSF et français
- Parcours embarqué sur tablette en LSF, en LSF/STFR
- Dispositif numérique interactif avec traduction en LSF/STFR
- Borne multimédia avec parcours adapté en LSF/STFR
- Boucles magnétiques salle multimédia et comptoirs d'accueil/billetterie/boutique
- Autres

Précisions :

Pour les personnes déficientes intellectuelles :

- Carnets de visite facile à lire et à comprendre
- Application de visite adaptée
- Borne multimédia – introduction à la visite avec animations sonores adaptées
- Fac-similés tactiles de gravures originales
- Maquettes tactiles
- Autres

Précisions :

Autres types de dispositifs :

- Espace d'interprétation
- Espace d'introduction à la visite « carnac pour tous »

3) Visites et animations adaptées

⇒ Il existe des visites et ateliers encadrés spécifiques pour les personnes handicapées :

oui non

types de visite/atelier (groupe) uniquement sur réservation et origine des intervenants :

Visites adaptées (1h ou 1h30) et ateliers adaptés (1h30 à 2h30) avec un guide-conférencier/animateur du patrimoine CMN

Visites-conférences

- Pour les personnes sourdes :
 - en LSF (langue des signes française)
 - en ASL (American Sign Langage)
- visites sensorielles (tactiles) :
 - Pour les personnes à mobilité réduite
 - Pour les personnes déficientes intellectuelles
 - Pour les personnes déficientes visuelles

Ateliers

- Pour les personnes sourdes :
 - en LSF (langue des signes française)
 - en ASL (American Sign Langage)
- visites sensorielles (tactiles) :
 - Pour les personnes à mobilité réduite
 - Pour les personnes déficientes intellectuelles
 - Pour les personnes déficientes visuelles

4) Dispositions particulières

⇒ Chiens guides et d'assistance

Les chiens guides ou d'assistance sont autorisés dans le site oui x non

Si non, motif dérogatoire :

7 – Evènementiels, manifestations, temps forts

Temps forts culturels organisés par/dans le site durant l'année :

Ces manifestations sont accessibles à tous : Oui Non

A ces occasions, des accueils spécifiques pour personnes handicapées sont proposés :

Oui Non

Précisions :

Des manifestations spécifiques pour les personnes handicapées sont proposées durant l'année : Oui Non

Précisions :